

**Province de Québec
Ville de Saint-Philippe**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Philippe, tenue à la salle du conseil de l'édifice situé au 2235, route Édouard-VII, le 13 mars 2018, à 19 h, à laquelle il y avait quorum, le tout conformément à la loi.

Sont présent(e)s : Madame la conseillère Manon-Josée D'Auteuil
 Madame la conseillère Martine Labelle
 Monsieur le conseiller Justin Gagné
 Madame la conseillère Sylvie Messier
 Monsieur le conseiller Dany Goyette

Est absent : Monsieur le conseiller Vincent Lanteigne

Formant quorum sous la présidence de madame la mairesse Johanne Beaulac

Sont aussi présents : Madame Manon Thériault, greffière
 Monsieur Martin Lelièvre, directeur général

La mairesse ouvre la séance à 19 h 01.

**ORDRE DU JOUR
SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE SAINT-PHILIPPE
du 13 mars 2018, 19 h**

1. ORDRE DU JOUR

1.1 Approbation de l'ordre du jour

2. ADMINISTRATION GÉNÉRALE, GREFFE ET AFFAIRES JURIDIQUES

2.1 Approbation du procès-verbal de la dernière séance

2.2 Autorisation - Représentation du directeur général - Sommet International sur la Finance de Haïti

2.3 Autorisation de signature - Regroupement d'achat en commun - assurance responsabilité pour les pistes de rouli-roulant et les parcs de BMX

2.4 Modification de la résolution numéro 18-01-003 - Autorisation de dépenses - Participation aux Assises annuelles de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) - Année 2018

2.5 Adoption - Règlement numéro 325-4 modifiant le règlement numéro 325 concernant les nuisances, la paix et le bon ordre

2.6 Avis de motion et présentation du projet - Règlement numéro 425 sur les avis publics

2.7 Dépôt – Déclaration des intérêts pécuniaires modifiée d'un membre du conseil

3. RESSOURCES HUMAINES ET RELATIONS DE TRAVAIL

3.1 Démission d'un appariteur - Joey Dumont

3.2 Embauche d'un appariteur - Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire

3.3 Autorisation de signature - contrat de travail du chef de division - génie aux Services techniques

3.4 Autorisation de signature - contrat de travail du chef de division - Service de planification et d'aménagement du territoire

3.5 Fin de la période d'essai d'une secrétaire administrative

4. FINANCES ET TRÉSORERIE

4.1 Ratification de la liste des chèques émis pour le mois

4.2 Approbation des comptes à payer du mois

4.3 Autorisation à la direction des finances et de la trésorerie - Émission d'une carte de crédit

4.4 Avis de motion et présentation du projet - Règlement numéro 426 décrétant une dépense et un emprunt de 405 000 \$ pour l'exécution des travaux de réaménagement du parc Anatole-Lussier et le paiement des honoraires professionnels s'y rapportant

5. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

5.1 Demande de subvention – Mouvement national des Québécoises et Québécois – Fête nationale du Québec 2018

5.2 Demande de soutien financier - Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes – Café Liberté 50 Saint-Philippe

6. GÉNIE ET TRAVAUX PUBLICS

7. SÉCURITÉ INCENDIE

8. PLANIFICATION ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

8.1 Approbation - Recommandations - Comité consultatif d'urbanisme (CCU) - Plans d'implantation et d'intégration

architecturale (PIIA)

8.2 Adoption du second projet - Règlement numéro 401-29 modifiant le règlement de zonage numéro 401

8.3 Avis de motion - Règlement numéro 401-30 modifiant le règlement de zonage numéro 401 afin d'augmenter à 65% la norme du rapport planchers/terrain maximal pour toutes les classes d'usage dans la zone H-26

8.4 Adoption – 1er projet du règlement numéro 401-30 modifiant le règlement de zonage numéro 401 afin d'augmenter à 65% la norme du rapport planchers/terrain maximal pour toutes les classes d'usage dans la zone H-26

9.1.Varia

9.2.Informations de madame la mairesse

9.3.Question des gens de la salle

9.4.Levée de la séance

9.4.1Levée de la séance

ORDRE DU JOUR

18-03-049 Approbation de l'ordre du jour

Il est proposé par la conseillère Manon-Josée D'Auteuil et résolu à l'unanimité d'approuver l'ordre du jour de la présente séance ordinaire.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE, GREFFE ET AFFAIRES JURIDIQUES

18-03-050 Approbation du procès-verbal de la dernière séance

Il est proposé par le conseiller Justin Gagné et résolu à l'unanimité d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 février 2018.

18-03-051 Autorisation - Représentation du directeur général - Sommet International sur la Finance de Haïti

CONSIDÉRANT QUE le directeur général, monsieur Martin Lelièvre, a été sollicité par la firme Group Croissance S.A., pour agir à titre de conférencier, au Sommet International sur la Finance de Haïti;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Lelièvre est sollicité à titre d'expert en finances municipales;

CONSIDÉRANT QUE l'événement se tiendra du 4 au 11 avril 2018;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Martine Labelle et résolu à l'unanimité d'autoriser le directeur général, monsieur Martin Lelièvre, à participer, dans le cadre de ses fonctions, au Sommet International sur la Finance qui se tiendra à Haïti, du 4 au 11 avril 2018, où il agira à titre de conférencier.

18-03-052 Autorisation de signature - Regroupement d'achat en commun - assurance responsabilité pour les pistes de rouli-roulant et les parcs de BMX

CONSIDÉRANT que, conformément à l'article 29.9.1 de la *Loi sur les cités et villes*, la Ville de Saint-Philippe souhaite joindre l'Union des municipalités du Québec et son regroupement pour l'achat en commun d'assurances de responsabilité pour les pistes de rouli-roulant et les parcs de BMX pour la période 2014-2019;

EN CONSÉQUENCE:

Il est proposé par le conseiller Dany Goyette et résolu à l'unanimité de joindre, par les présentes, le regroupement d'achat de l'Union des municipalités du Québec, en vue de l'octroi d'un contrat en assurances responsabilité pour les pistes de rouli-roulant et les parcs de BMX situés dans la Ville, pour la période du 1^{er} février 2018 jusqu'au 30 avril 2019.

D'autoriser la mairesse ou le maire suppléant et la greffière ou le directeur général à signer, pour et au nom de la Ville, l'entente intitulée «ENTENTE de regroupement de municipalités au sein de l'Union des municipalités du Québec relativement à l'achat en commun d'assurances responsabilité pour les pistes de rouli-roulant et les parcs de BMX», soumise et jointe aux présentes pour en faire partie intégrante comme si récitée au long.

18-03-053 Modification de la résolution numéro 18-01-003 - Autorisation de dépenses - Participation aux Assises annuelles de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) - Année 2018

Il est proposé par la conseillère Manon-Josée D'Auteuil et résolu à l'unanimité de modifier la résolution numéro 18-01-003 intitulée « Autorisation de dépenses - Participation aux Assises annuelles de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) - Année 2018 » par le remplacement du conseiller Justin Gagné par la conseillère Sylvie Messier.

18-03-054 Adoption - Règlement numéro 325-4 modifiant le règlement numéro 325 concernant les nuisances, la paix et le bon ordre

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion du présent règlement a été donné à la séance ordinaire du 13 février 2018;

CONSIDÉRANT qu'un projet de règlement a également été présenté lors de cette séance;

CONSIDÉRANT QUE l'objet du règlement et sa portée ont été mentionnés;

EN CONSÉQUENCE:

Il est proposé par la conseillère Sylvie Messier et résolu à l'unanimité d'adopter le règlement numéro 325-4 modifiant le règlement numéro 325 concernant les nuisances, la paix et le bon ordre.

AM-2018-05 Avis de motion et présentation du projet - Règlement numéro 425 sur les avis publics

a) AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par Manon-Josée D'Auteuil qu'à une prochaine séance de ce conseil il sera présenté le Règlement numéro 425 sur les avis publics.

b) PRÉSENTATION DU PROJET

Le projet de règlement numéro 425 a pour objet de prévoir que tout avis public sera dorénavant donné exclusivement par affichage à l'hôtel de ville et publication sur le site Internet officiel de la Ville de Saint-Philippe.

DEP-2018-01 Dépôt – Déclaration des intérêts pécuniaires modifiée d'un membre du conseil

La greffière dépose le formulaire de déclaration des intérêts pécuniaires modifié en date du 28 février 2018 de madame Martine Labelle, conseillère du district 2, conformément à l'article 360.1 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

RESSOURCES HUMAINES ET RELATIONS DE TRAVAIL

18-03-055 Démission d'un appariteur - Joey Dumont

CONSIDÉRANT la démission de monsieur Joey Dumont en date du 18 février 2018;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Martine Labelle et résolu à l'unanimité d'accepter la démission de monsieur Joey Dumont au poste d'appariteur en date du 18 février 2018.

DE REMERCIER ce dernier pour les services rendus à la Ville de Saint-Philippe.

18-03-056 Embauche d'un appariteur - Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de procéder à l'embauche d'un appariteur au Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire afin d'assurer un service pendant toutes les heures d'occupation des salles du Complexe Élodie-P.-Babin;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Justin Gagné et résolu à l'unanimité d'entériner l'embauche de monsieur Dave Dumont au poste d'appariteur à compter du 23 février 2018.

Cette embauche est faite aux conditions de la convention collective du Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 4345.

QUE les deniers requis au paiement de cette dépense soient puisés à même les disponibilités du poste budgétaire 02 722 00 111.

18-03-057 Autorisation de signature - contrat de travail du chef de division - génie aux Services techniques

Il est proposé par la conseillère Manon-Josée D'Auteuil et résolu à l'unanimité d'autoriser la mairesse ou le maire suppléant et le directeur général à signer, pour et au nom de la Ville, le contrat de travail établissant les conditions de travail et la rémunération de monsieur François Rioux, au poste de chef de division - génie aux Services techniques.

QUE les deniers requis au paiement du salaire de monsieur Rioux soient puisés à même les disponibilités du poste budgétaire 02 311 00 111.

18-03-058 Autorisation de signature - contrat de travail du chef de division - Service de planification et d'aménagement du territoire

Il est proposé par la conseillère Sylvie Messier et résolu à l'unanimité d'autoriser la mairesse ou le maire suppléant et le directeur général à signer, pour et au nom de la Ville, le contrat de travail établissant les conditions de travail et la rémunération de madame Valérie Beauchamp, au poste de chef de division - Service de planification et d'aménagement du territoire.

QUE les deniers requis au paiement du salaire de madame Beauchamp soient puisés à même les disponibilités du poste budgétaire 02 610 00 111.

18-03-059 Fin de la période d'essai d'une secrétaire administrative

CONSIDÉRANT QUE suivant la convention collective du Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 4345, un employé en

période d'essai est assujetti à une période probatoire de 960 heures de service continu à compter de sa date d'embauche;

CONSIDÉRANT QUE madame Marie Anne Dagenais été embauchée le 12 septembre 2017 en vertu de la résolution numéro 17-09-222;

CONSIDÉRANT QUE la période d'essai de madame Dagenais se termine le ou vers 28 mars 2018;

CONSIDÉRANT QU'elle a fait l'objet d'une évaluation de rendement confirmant qu'elle ne rencontre pas les exigences du poste;

EN CONSÉQUENCE:

Il est proposé par le conseiller Dany Goyette et résolu à l'unanimité de mettre fin à l'emploi de madame Marie Anne Dagenais, en date du 16 février 2018.

FINANCES ET TRÉSORERIE

18-03-060 Ratification de la liste des chèques émis pour le mois

CONSIDÉRANT le dépôt de la liste des chèques émis remise en copie à chacun des membres du conseil;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Dany Goyette et résolu à l'unanimité d'entériner la liste des chèques émis du 2 au 28 février 2018, tel que décrit ci-après :

| DATE | NOS CHÈQUES | MONTANTS |
|--------------------------|-----------------------------------|----------------------|
| 2018-02-02 et 2018-02-08 | M 339 à M 340 et 36623 à 36636 | 146 549,72 \$ |
| 2018-02-15 | M 341 à M 342 et 36741 à 36760 | 68 430,49 \$ |
| 2018-02-22 et 2018-02-23 | M 343 à M 346 et 36761 à 36779 | 376 389,62 \$ |
| 2018-02-28 | 36760 à 36791 | 63 990,44 \$ |
| TOTAL | | 655 360,27 \$ |

18-03-061 Approbation des comptes à payer du mois

CONSIDÉRANT le rapport préparé par la directrice du Service des finances et de la trésorerie de la Ville concernant la liste des comptes à payer;

CONSIDÉRANT la liste des comptes à payer remise en copie à chacun des membres du conseil;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Martine Labelle et résolu à l'unanimité d'approuver les comptes à payer suivants :

| LISTE # | MOIS | RÈGLEMENT D'EMPRUNT | MONTANT | COMPTE | NUMÉROS DE CHÈQUES |
|--------------|---------|---------------------|----------------------|--------|--------------------|
| 1 | 2018-03 | | 331 694,79 \$ | FAG | 36813 à 36935 |
| TOTAL | | | 331 694,79 \$ | | |

QUE les comptes à payer sont payables par chèques, tel que ci-haut décrit.

QUE la directrice du Service des finances et de la trésorerie soit autorisée à effectuer le paiement de ces comptes à même les disponibilités budgétaires.

18-03-062 Autorisation à la direction des finances et de la trésorerie - Émission d'une carte de crédit

Il est proposé par le conseiller Justin Gagné et résolu à l'unanimité d'autoriser la direction du Service des finances et de la trésorerie à demander, pour et au nom de la Ville, l'émission d'une carte de crédit Visa Desjardins au nom de monsieur Steeve Bellemare, chef de division - Travaux publics, comportant une limite n'excédant pas 3 000 \$.

La direction du Service des finances et de la trésorerie est autorisée à signer tout document requis à cette fin.

AM-2018-06 Avis de motion et présentation du projet - Règlement numéro 426 décrétant une dépense et un emprunt de 405 000 \$ pour l'exécution des travaux de réaménagement du parc Anatole-Lussier et le paiement des honoraires professionnels s'y rapportant

a) AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par Manon-Josée D'Auteuil qu'à une prochaine séance de ce conseil il sera présenté le Règlement numéro 426 décrétant une dépense et un emprunt de 405 000 \$ pour l'exécution des travaux de réaménagement du parc Anatole-Lussier et le paiement des honoraires professionnels s'y rapportant.

b) PRÉSENTATION DU PROJET

Le projet de règlement numéro 426 a pour objet d'emprunter les fonds nécessaires pour réaliser des travaux de réaménagement du parc Anatole-Lussier et procéder au paiement des honoraires professionnels se rapportant à ces travaux.

LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

18-03-063 Demande de subvention – Mouvement national des Québécoises et Québécois – Fête nationale du Québec 2018

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Saint-Philippe accorde un budget de 33 000 \$ au Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire dans le cadre de l'organisation des festivités entourant la Fête Nationale, édition 2018;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Saint-Philippe dépose annuellement une demande d'aide financière auprès du programme de subvention du Mouvement national des Québécoises et Québécois dans le cadre de la Fête Nationale;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Sylvie Messier et résolu à l'unanimité d'autoriser le dépôt d'une demande d'aide financière auprès du Mouvement national des Québécoises et Québécois pour l'organisation de la Fête Nationale du Québec, édition 2018.

QUE madame Marie-Josée Roy, directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire, soit autorisée à signer, pour et au nom de la Ville de Saint-Philippe, tous les documents requis dans le cadre de la demande de subvention auprès du Mouvement national des Québécoises et Québécois.

18-03-064 Demande de soutien financier - Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes – Café Liberté 50 Saint-Philippe

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Saint-Philippe a reçu une demande d'aide financière de Café Liberté 50 Saint-Philippe;

CONSIDÉRANT QUE cet organisme répond aux critères de la Politique de reconnaissance présentement en vigueur comme organisme «Associé»;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Martine Labelle et résolu à l'unanimité d'accorder une aide financière au montant de 500 \$ à Café Liberté 50 Saint-Philippe pour l'organisation de ses activités annuelles.

QUE les deniers requis au paiement de cette dépense soient puisés à même les disponibilités du poste budgétaire 02 710 00 991.

GÉNIE ET TRAVAUX PUBLICS

Aucun point à l'ordre du jour.

SÉCURITÉ INCENDIE

Aucun point à l'ordre du jour.

PLANIFICATION ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

18-03-065 Approbation - Recommandations - Comité consultatif d'urbanisme (CCU) - Plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)

Il est proposé par la conseillère Sylvie Messier et résolu à l'unanimité d'approuver les recommandations du comité consultatif d'urbanisme (CCU) pour les demandes de permis assujetties au *Règlement 408 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.)*, conformément au procès-verbal de la réunion du Comité consultatif d'urbanisme tenue le 28 février 2018 selon ce qui suit:

| PERMIS DE CONSTRUCTION | | | | |
|-------------------------------|-----------------------------|-----------------------|-----------------------|---|
| No recommandation | Type de construction | Adresses | Zone concernée | Recommandation |
| 18.02.28.05 | unifamilial jumelé | 165-169, rue Deneault | H-06 | Approuver la demande de permis de construction pour un bâtiment unifamilial jumelé, et ce, selon les informations contenues à la grille d'analyse P.I.I.A. 2018-005 |
| 18.02.28.06 | unifamilial jumelé | 160-164, rue Stéphane | H-19 | Approuver la demande de permis de construction pour un bâtiment unifamilial jumelé, et ce, selon les informations contenues à la grille d'analyse P.I.I.A. 2018-006 |
| 18.02.28.07 | unifamilial jumelé | 445-449, rue Stéphane | H-19 | Approuver la demande de permis de construction pour un bâtiment unifamilial jumelé, et ce, selon les informations contenues à la grille d'analyse P.I.I.A. 2018-007 |
| 18.02.28.08 | multifamilial isolé | 3, rue Roger | H-27 | Refuser la demande de permis de construction pour un bâtiment multifamilial isolé et ce, selon les informations contenues à la grille d'analyse P.I.I.A. 2018-008 |
| PERMIS DE RÉNOVATION | | | | |
| No recommandation | Type de rénovation | Adresses | Zone concernée | Recommandation |
| 18.02.28.09 | rénovations extérieures | 35, Croissant du Parc | H-101 | Approuver la demande de permis de rénovation pour un bâtiment unifamilial isolé et ce, selon les informations contenues à la grille d'analyse P.I.I.A. 2018-010 |

18-03-066 Adoption du second projet - Règlement numéro 401-29 modifiant le règlement de zonage numéro 401

Il est proposé par la conseillère Manon-Josée D'Auteuil et résolu à l'unanimité d'adopter le second projet de règlement numéro 401-29, intitulé :

"Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 401 afin :

- 1) de réduire de 2 à 1 la hauteur en étages minimale et de 3 à 1 le nombre de logements maximal par bâtiment pour les bâtiments unifamiliaux isolés dans la zone H-07;
- 2) d'autoriser les classes d'usages H-1: Habitation unifamiliale en structure jumelée et P-1: Parc, terrain de jeux et espace naturel dans la zone H-15;
- 3) de ne plus autoriser les classes d'usages H-1 : Habitation unifamiliale en structure isolée, H-3: Habitation trifamiliale et H-5: Habitation multifamiliale de 7 logements et plus; C-4: Commerce d'hébergement et de restauration ainsi que C-5: Commerce de divertissement et d'activité récréotouristique dans la zone H-15;
- 4) de créer la zone H-29 au détriment de la zone H-15 et d'y autoriser les classes d'usages H-5 : Habitation multifamiliale de 7 logements et plus en projet intégré seulement et P-1 : Parc, terrain de jeux et espace naturel;
- 5) d'agrandir la zone H-07 au détriment de la zone H-15;
- 6) d'agrandir la zone H-26 au détriment de la zone H-15."

AM-2018-07 Avis de motion - Règlement numéro 401-30 modifiant le règlement de zonage numéro 401 afin d'augmenter à 65% la norme du rapport planchers/terrain maximal pour toutes les classes d'usage dans la zone H-26

Avis de motion est donné par Dany Goyette qu'à une prochaine séance de ce conseil il sera présenté le Règlement numéro 401-30 modifiant le règlement de zonage numéro 401 afin d'augmenter à 65% la norme du rapport planchers/terrain maximal pour toutes les classes d'usage dans la zone H-26.

18-03-067 Adoption – 1er projet du règlement numéro 401-30 modifiant le règlement de zonage numéro 401 afin d'augmenter à 65% la norme du rapport planchers/terrain maximal pour toutes les classes d'usage dans la zone H-26

Il est proposé par le conseiller Justin Gagné et résolu à l'unanimité d'adopter le projet de règlement numéro 401-30 intitulé : Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 401 afin d'augmenter à 65% la norme du rapport planchers/terrain maximal pour toutes les classes d'usage dans la zone H-26.

Qu'une assemblée de consultation publique soit tenue le 4 avril 2018 à 19 h. Lors de cette assemblée de consultation, la mairesse ou son représentant expliquera le projet de règlement et les conséquences de

son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

VARIA

Aucun point à l'ordre du jour.

INFORMATIONS DE MADAME LA MAIRESSE

Madame Beaulac informe les citoyens des divers dossiers et activités présentement en cours.

QUESTIONS DES GENS DE LA SALLE

12 personnes autres que celles mentionnées au début du procès-verbal ont assisté à la séance de conseil.

Madame Beaulac invite les citoyens présents à la période de questions.

La période de questions débute à 19 h 20.

Aucune question.

LEVÉE DE LA SÉANCE

18-03-068 Levée de la séance

Il est proposé par la conseillère Sylvie Messier et résolu à l'unanimité que la présente séance soit levée à 19 h 21.

(s) Johanne Beaulac

(s) Manon Thériault

Mme Johanne Beaulac, mairesse

Me Manon Thériault, greffière